



HAL
open science

**UNE INHUMATION EN SILO DU NÉOLITHIQUE
FINAL À CADARACHE
(SAINT-PAUL-LES-DURANCE,
BOUCHES-DU-RHÔNE) : SÉPULTURE OU DÉPÔT ?**

Lucas Martin, Anne Hasler, Anne Richier, Jean-Philippe Sargiano

► **To cite this version:**

Lucas Martin, Anne Hasler, Anne Richier, Jean-Philippe Sargiano. UNE INHUMATION EN SILO DU NÉOLITHIQUE FINAL À CADARACHE (SAINT-PAUL-LES-DURANCE, BOUCHES-DU-RHÔNE) : SÉPULTURE OU DÉPÔT?. "De la tombe au territoire" & Actualité de la recherche, Sep 2014, Montpellier, France. hal-02380579

HAL Id: hal-02380579

<https://inrap.hal.science/hal-02380579v1>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE INHUMATION EN SILO DU NÉOLITHIQUE FINAL À CADARACHE (SAINT-PAUL-LES-DURANCE, BOUCHES-DU-RHÔNE) :

SÉPULTURE OU DÉPÔT ?

Lucas MARTIN, Anne HASLER, ANNE RICHIER,
Jean-Philippe SARGIANO

Résumé

Une campagne d'évaluation, menée sur un tracé de canalisation à travers le vallon de Cadarache, a permis de fouiller deux structures néolithiques : une fosse et une sépulture en silo du Néolithique final, dont les exemples sont très rares en Provence. L'emprise du site fouillé est très limitée mais sachant que la plaine au nord-est n'a pas pu être testée, on ne connaît pas l'extension éventuelle de cette occupation. La datation repose sur deux dates radiocarbone sur os et charbon. Les deux échantillons sont datés de 4420 BP pour l'os et de 4490 BP pour le charbon, ce qui correspond, en dates calibrées, à la fin du IV^e millénaire (entre 3120 et 2920 cal BC). Il s'agit du stade le plus ancien du Néolithique final. Le matériel associé (hache polie, lamelle de quartz hyalin, céramiques) est compatible avec les dates proposées. L'on peut s'interroger sur l'existence d'un rituel d'inhumation ou bien d'un simple dépôt opportuniste du corps au moment de l'abandon du site.

Mots-clefs

Silo, sépulture, Néolithique final, industrie lithique, céramique, Provence

Abstract

Test excavations undertaken in the location of canalizations in the Cadarache valley provided the opportunity to excavate a silo-shaped tomb attributed to the Final Neolithic, examples of which are very rare in Provence. An additional pit was found next to the silo. Though the excavated area is very limited, the plain to the north-east has not yet been tested and the extension of this occupation is thus not known. The chronological attribution is based on two radiocarbon dates of bone and charcoal, 4420 BP for the bone and 4490 BP for the charcoal, corresponding to the end of the 4th millennium (between 3120 and 3920 calBC). This is the earliest phase of the Final Neolithic. The associated artefacts (polished axe, hyaline quartz bladelets, pottery fragments) are compatible with the suggested dates. Was this a ritual inhumation or simply an opportunistic burial of a body when the site was abandoned?

Keywords

Silo-pit, Grave, Final Neolithic, Lithic Industry, Pottery, Provence

LE CONTEXTE ET LES PROBLÉMATIQUES

Les structures néolithiques situées au lieu-dit "La Grande Bastide" dans le vallon de Cadarache à Saint-Paul-les-Durance ont été découvertes à l'occasion d'un diagnostic lié à l'enfouissement de canalisations du Canal de Provence entre le futur réacteur nucléaire Jules Horowitz du CEA de Cadarache et le cours de la Durance.

L'opération, placée sous la responsabilité de Lucas Martin (Inrap) a porté sur un tracé linéaire d'une quinzaine de kilomètres sur une largeur variant de 8 à 20 m entre les collines du Haut Var et la Durance. Cinquante-six tranchées ont été ouvertes. L'intérêt de cette opération résidait dans l'opportunité de sonder un vallon affluent de la Durance et son débouché, favorables à l'implantation d'occupations humaines dès le début de l'Holocène. Le vallon, qui a été une voie de passage nord-sud entre la rivière et les massifs du Haut-Var, permettant d'éviter un passage parfois périlleux en période de crue dans le défilé, est aujourd'hui traversé par un ruisseau temporaire qui se jette dans la Durance un peu en amont du défilé de Mirabeau. L'occupation du Néolithique final de la Grande Bastide en occupe la rive gauche (fig. 1). L'étude géomorphologique indique que, sur le substrat calcaire de l'Hauterivien, différents types de formations superficielles se sont déposés. Localement, le fond de



Figure 1 : Localisation régionale du site (fond IGN).

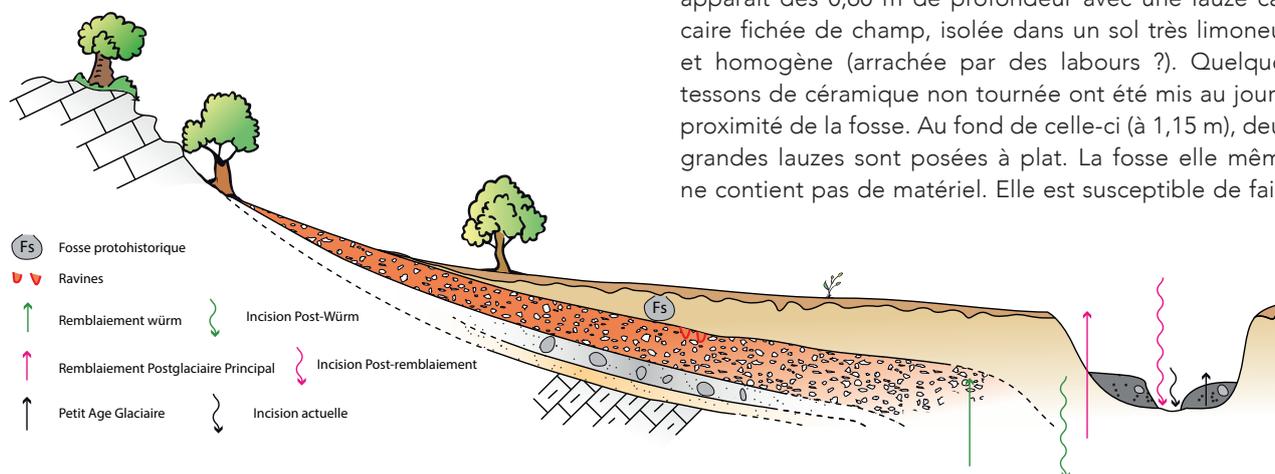


Figure 2 : Croquis géomorphologique (DAO O. Sivan).

vallon est occupé par des accumulations limono caillouteuses du Würm. Ce cailloutis est recouvert d'une accumulation limono-argileuse d'épaisseur variable qui fossilise un sol brun, daté de l'Holocène, mais aussi le niveau d'ouverture des structures néolithiques. Une partie de la séquence post-glaciaire est scalpée par l'érosion moderne (fig. 2).

Les structures néolithiques, une fosse et une inhumation en silo qui apparaissent de prime abord isolées, ont été mises au jour dans deux tranchées contigües. Toutefois, sachant que l'emprise des travaux se limite à une largeur de 15 mètres et que la plaine au nord-est n'a pas pu être testée, on ne peut nier l'extension éventuelle de cette occupation dans cette direction, cette plaine étant favorable aux implantations humaines.

Si la présence de la fosse signale cet attrait, celle du corps humain déposé dans une fosse-silo suscite plus de questionnements car elle participe d'un débat d'actualité en archéothanatologie. En effet, depuis plusieurs années, la notion même d'une sépulture est largement débattue (Boulestin, 2012 ; Lauwers et Zemour, à paraître) et la présence de corps humains au sein de structures à fonction domestique interroge quand à leur statut : s'agit-il de tombes, de structures opportunément utilisées à des fins sépulcrales ou de corps rejetés ?

L'on ne reviendra pas ici en détail sur ces problématiques qui ont notamment été abordées lors de la table-ronde consacrée aux dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer (Baray et Boulestin, 2010), mais on soulignera les éléments les plus sensibles du débat qui concernent à la fois le contenant et le contenu de ces structures et s'appliquent à notre sujet. L'on y reviendra à l'issue de la présentation de l'inhumation.

LES DEUX FOSSES

La fosse 36.01, d'une dimension de 1,20 m sur 1,20 m, apparaît dès 0,60 m de profondeur avec une lauze calcaire fichée de champ, isolée dans un sol très limoneux et homogène (arrachée par des labours ?). Quelques tessons de céramique non tournée ont été mis au jour à proximité de la fosse. Au fond de celle-ci (à 1,15 m), deux grandes lauzes sont posées à plat. La fosse elle-même ne contient pas de matériel. Elle est susceptible de faire

partie du même horizon d'occupation que la sépulture, sa position stratigraphique étant identique. Mais cela reste une hypothèse sans élément précis pour la confirmer (fig. 3).

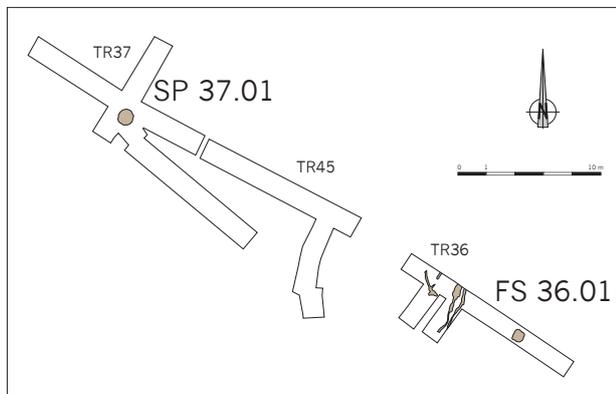


Figure 3 : Position de la fosse 36.01 et du silo 37.01 (DAO F. Guériel).

Le silo 37.01 est creusé depuis la couche d'humus superficiel de 0,30 m d'épaisseur. Cette couche, traversée de grosses racines (fig. 4), repose sur les limons sableux holocènes qui recouvrent le substrat würmien composé de limon et de cailloutis fins. La présence du silo permet donc de proposer, pour les horizons holocènes, une datation antérieure au Néolithique final. Le creusement présente un profil caractéristique de silo en ampoule avec une hauteur initiale d'environ 1 m pour un diamètre de 1,55 m à la base et un diamètre à l'ouverture très étroit, de 0,50 m. Il manque probablement une assez faible hauteur de profil à l'ouverture. Son fond irrégulier est encombré par un grand flanc de vase sur lequel un corps est déposé (fig. 5). Le comblement est constitué par un limon fin, plus sombre que l'encaissant, mais de même nature limoneuse.



Figure 4 : La coupe du silo lors du dégagement, apparition du squelette (cliché L. Martin).



Figure 5 : La tombe dégagée (cliché L. Martin).

LE SUJET INHUMÉ

Le squelette au sein du silo est presque complet. L'état de conservation osseux est moyen, avec une altération des corticales et des parties spongieuses. Il s'agit d'un grand adolescent ou d'un jeune adulte d'un âge au décès compris entre 17 et 20 ans. La diagnose sexuelle, effectuée à partir de caractères morphologiques (Bruzek, 2002) eu égard au mauvais état de conservation de la ceinture pelvienne, indique que le sujet est de sexe féminin. Les os sont très graciles et les insertions musculaires peu marquées. Les dents montrent une très légère usure.

Le sujet, orienté nord-ouest/sud-est avec la tête au sud-est, se présente dans une position particulière : inhumé en décubitus dorsal, ses membres supérieurs sont fléchis de façon asymétrique et ses membres inférieurs sont hyper-fléchis au niveau du bassin et des genoux, aboutissant à une position en totale ouverture (fig. 6).

De nombreuses observations indiquent une décomposition en espace vide signalant un colmatage du silo, anthropique ou naturel, postérieur à la totale décomposition du sujet. Le crâne est en position secondaire, avec une bascule et une chute pour la mandibule, qui a subi un retournement à 180° sur le plan horizontal. Les vertèbres

cervicales sont verticalisées et quelques dislocations sont présentes sur le reste du rachis. Le grill costal a subi une mise à plat complète, mais limitée dans l'espace, avec un effet de paroi bilatéral, sans aucun déplacement en dehors du volume initial du thorax. De la même manière, manubrium et corps sternal sont curieusement restés en place, sans aucune migration. Ces maintiens en équilibre instable peuvent indiquer une contention due à un enveloppement en matériau périssable (vêtement ?). Les connexions scapulo-humérales sont lâches à gauche et étroites à droite ; l'humérus gauche apparaît par sa face antéro-médiale, en hyperflexion (main au niveau de l'épaule) et le droit apparaît par sa face postéro-médiale, en flexion latérale. Les coudes sont déconnectés ou en connexion lâche, l'avant-bras gauche apparaissant par sa face médiale, en pronation, et le droit par sa face médiale, en supination. Seule la main gauche est conservée et montre une position primaire : elle apparaît par sa face dorso-verticale, en torsion au niveau du poignet. La ceinture pelvienne est ouverte à droite et semi-ouverte à gauche. L'os coxal droit est venu se plaquer sur le gros tesson de céramique présent en fond de fosse, à l'endroit où celui-ci est convexe mais le gauche est en position d'équilibre instable. Toute la partie centrale du corps, correspondant à la zone de l'abdomen (des

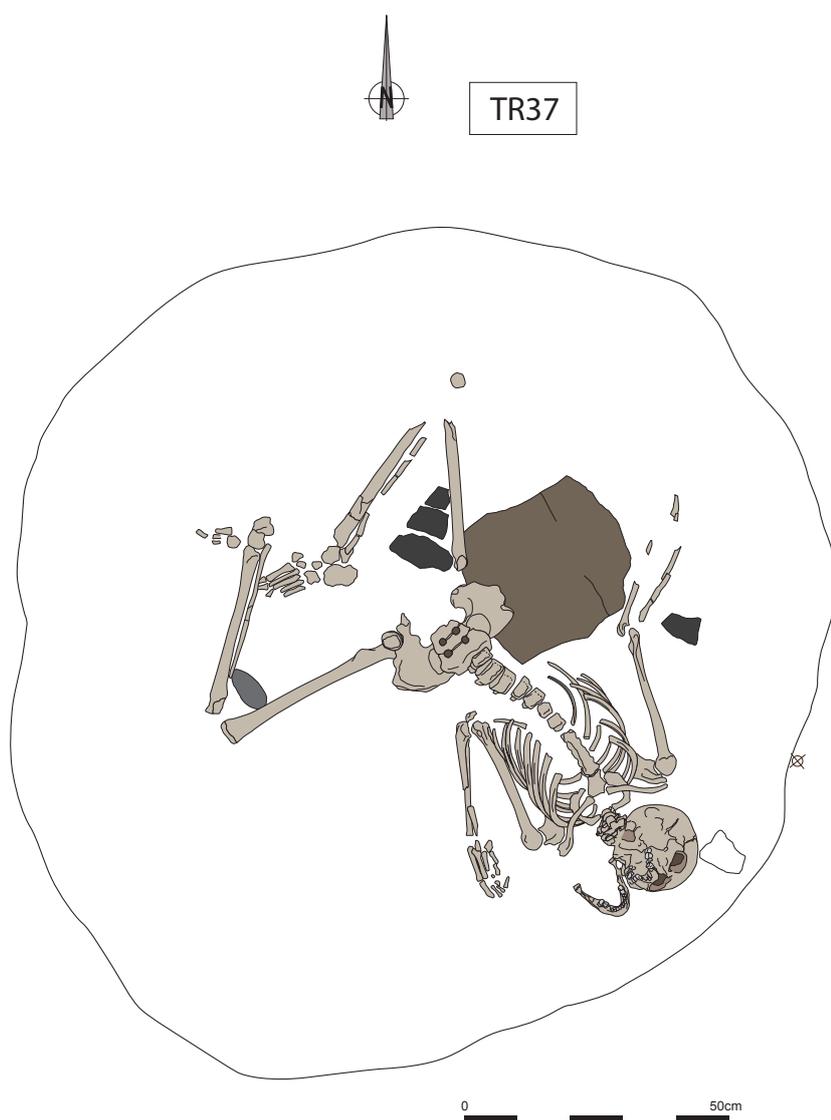


Figure 6 : Dessin de la sépulture (DAO F. Guériel).

vertèbres lombaires au pubis) est venue épouser cette forme convexe du fond de fosse, avec une différence moyenne d'altitude de 10 cm par rapport à la tête ou aux pieds. Le membre inférieur gauche est fléchi latéralement au niveau du bassin et du genou, le droit est symétrique mais selon une flexion plus prononcée. Seule la connexion coxo-fémorale gauche est visible, celle-ci est lâche, avec une rotation du fémur. Il apparaît par sa face médiale, de même que le droit. Les deux genoux sont détruits mais les jambes offrent la même face d'apparition que les cuisses, permettant de supposer une absence de déconnexion et donc le reflet d'une position initiale de dépôt. Le pied droit est assez bien conservé, les os du tarse postérieur apparaissent par leur face médiale tandis que ceux du tarse antérieur, les métatarsiens et les quelques phalanges présentes sont en face plantaire. Les déconnexions sont donc dues à l'affaissement du pied, qui devait être à l'origine en position médio-plantaire. Le pied gauche, peu conservé, montre des connexions étroites et une face d'apparition médiale.

La position peu commune du sujet inhumé interroge sur les modalités de dépôt : les observations archéologiques ont permis de restituer une ouverture circulaire au sommet du silo ne dépassant pas 0,50 m de diamètre et une hauteur originelle d'environ 1 m. Il n'est donc pas possible d'y déposer un corps de façon soignée sans descendre au fond du creusement. Eu égard à la position du squelette exhumé, il semble donc plutôt que le corps ait été glissé dans l'ouverture, probablement pieds en avant (fig. 7). Cette insertion, alliée à la chute d'un corps d'une hauteur d'un mètre, a sans doute occasionné l'ouverture des cuisses et le placement des jambes en flexion latérale. Le haut du corps, sous l'effet de la pesanteur, a dû ensuite venir se plaquer contre le fond de fosse, convexe au centre, et la tête, située plus bas en altimétrie, se retrouver en position d'équilibre instable, d'où le déplacement de la mandibule et la bascule du crâne lors de la décomposition des chairs. La position des bras et avant-bras vient corroborer cette hypothèse de chute de corps mort et non de position intentionnelle de dépôt.

Dès lors, il convient de s'interroger sur la découverte de Cadarache : s'agit-il d'une sépulture à proprement parler, c'est-à-dire d'un dépôt où l'intentionnalité funéraire peut être mise en évidence ou alors s'agit-il d'une dissimulation hâtive de cadavre dans un silo désaffecté ? Comme on a eu l'occasion de l'évoquer, cette question s'applique

particulièrement aux cas de figures similaire au notre. Le contenant est une fosse en forme de silo, donc de structure de stockage domestique mais le fait le plus frappant est que, souvent, le corps repose, non sur le fond de la fosse mais sur un dépôt d'origine détritique. Ce constat peut pousser à envisager que certaines personnes ne bénéficient pas de « vraies » tombes mais sont, à leur décès, déposés dans une cavité opportunément abandonnée, voire, à l'extrême, à considérer que le corps a un statut de déchet. Dans les deux cas, on envisage qu'il ne s'agit donc pas d'une sépulture.

Un deuxième point concerne le squelette en lui-même qui présente une position souvent qualifiée de non conventionnelle, c'est-à-dire, « une position désordonnée, sans arrangement » par opposition à la position conventionnelle du sujet déposé sur le côté avec les membres en position fléchie (Schmitt, 2015). Là encore, la position aléatoire des corps laisse envisager qu'ils sont en position de rejet et que leur mise en terre ne relève donc pas d'un geste strictement funéraire.

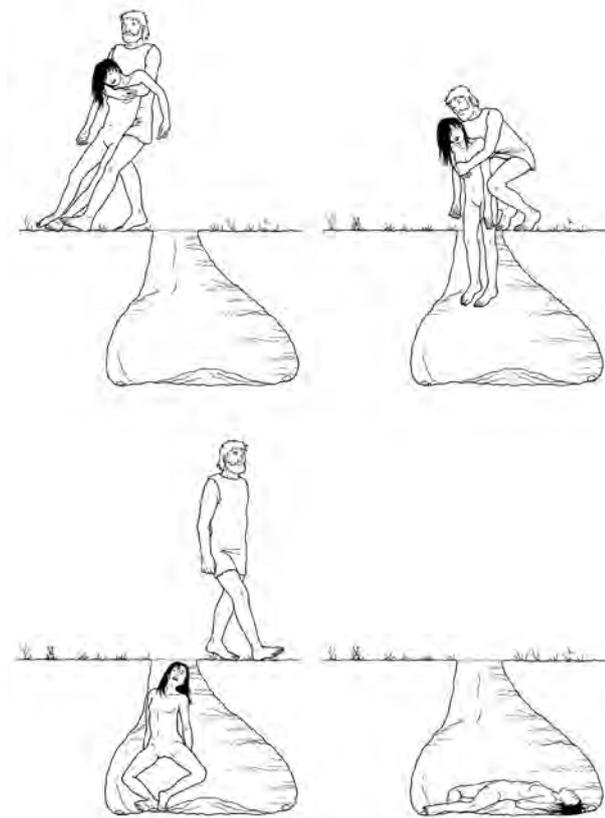


Figure 7 : Scénario d'inhumation proposé par F. Guériel.

A Cadarache, la présence en fond de fosse de quelques artefacts peut donner des indices quant à l'intentionnalité ou non du dépôt : de nombreux fragments de céramique, dont certains de grande taille, correspondent manifestement à l'abandon de la structure de stockage, mais la présence d'une hache polie, située directement sous le genou gauche du sujet inhumé, interpelle. L'outil a-t-il été jeté au même moment que les céramiques au fond du silo, signant son abandon, ou peut-il avoir été placé volontairement avec le cadavre et correspondre ainsi à du mobilier funéraire d'accompagnement ? Il est difficile de trouver des éléments de réponse satisfaisants, les deux options pouvant être envisagées, de même que celle de mobilier porté.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La série céramique est particulièrement indigente puisque son effectif se monte à seulement vingt-et-un tessons dont quinze proviennent du silo. Ces derniers correspondent à un effectif minimal de trois vases (fig. 8). Le plus conséquent est une jarre d'un diamètre à l'ouverture de 36 cm, pourvue de deux cordons appliqués. Le premier est situé à 35 mm sous la lèvre et porte le négatif d'une préhension. Le second cordon est placé à 55 mm sous le premier. Ce bord n'a pas pu être apparié avec les pans de vase situés sous le squelette mais leur facture semble indiquer qu'il s'agit d'un seul et unique récipient monté à la plaque.

On compte également deux bords issus de vases ouverts. Le diamètre à l'ouverture a pu être restitué pour l'un d'eux : 16 cm. Il s'agit de récipients de formes et de dimensions particulièrement ubiquistes que l'on est susceptible de trouver dans de multiples séries du Néolithique final.

En définitive, seule la jarre autorise une attribution chronologique. En effet, la présence de cordons superposés est attestée dans deux des phases du Néolithique final : sa phase initiale, entre 3600 et 3300 avant notre ère, et celle qui est contemporaine du Fontbouisse languedocien où abondent ces décors plastiques, à partir de 2600 avant notre ère. Les résultats des deux analyses radiocarbone réalisées sur le remplissage de la tombe (l'une sur un os humain et l'autre sur un charbon récolté au fond de la structure soit sous le niveau sépulcral), offrent quelques éléments de réponse. On constate que la datation sur charbon, qui caractérise la phase initiale de l'utilisation de la fosse, antérieure au dépôt sépulcral, mais peut-être contemporaine du rejet de la jarre, suggère une attribution chronologique entre 3350 et 3086 avant notre ère (fig. 9). La datation sur os est plus difficile à interpréter car elle coïncide avec un des nombreux plateaux de la courbe de calibration. On constate néanmoins que la probabilité que l'inhumation ait eu lieu entre 3120 et 2920 avant notre ère est maximale si l'on considère la plage chronologique la plus étroite, ou entre 3325 et 2920 avec la plage la plus large.

Au vu de ces deux résultats, il nous semble pouvoir considérer que l'inhumation, et donc la jarre à cordons et les récipients associés, peuvent être attribués au début du Néolithique final.

La jarre de Cadarache trouve ainsi de multiples éléments de comparaison tant en Provence qu'en Languedoc oriental pour le début du Néolithique final. On citera par exemple celle de la structure 5013 de Font de Garach à Gardanne pour laquelle les auteurs proposent une attribution « qui ne peut pas être très récente au sein du Néolithique final » (Lemerrier et al., 2010). On rappellera également que l'apparition des cordons lisses est l'une des caractéristiques

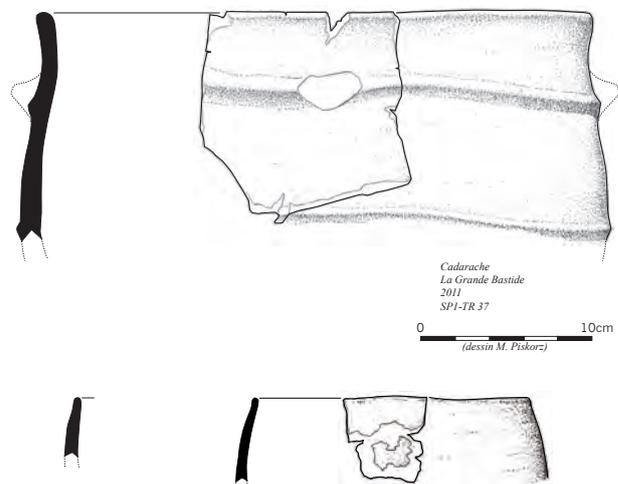


Figure 8 : Céramiques, les vases de la sépulture (DAO M. Piskorz).

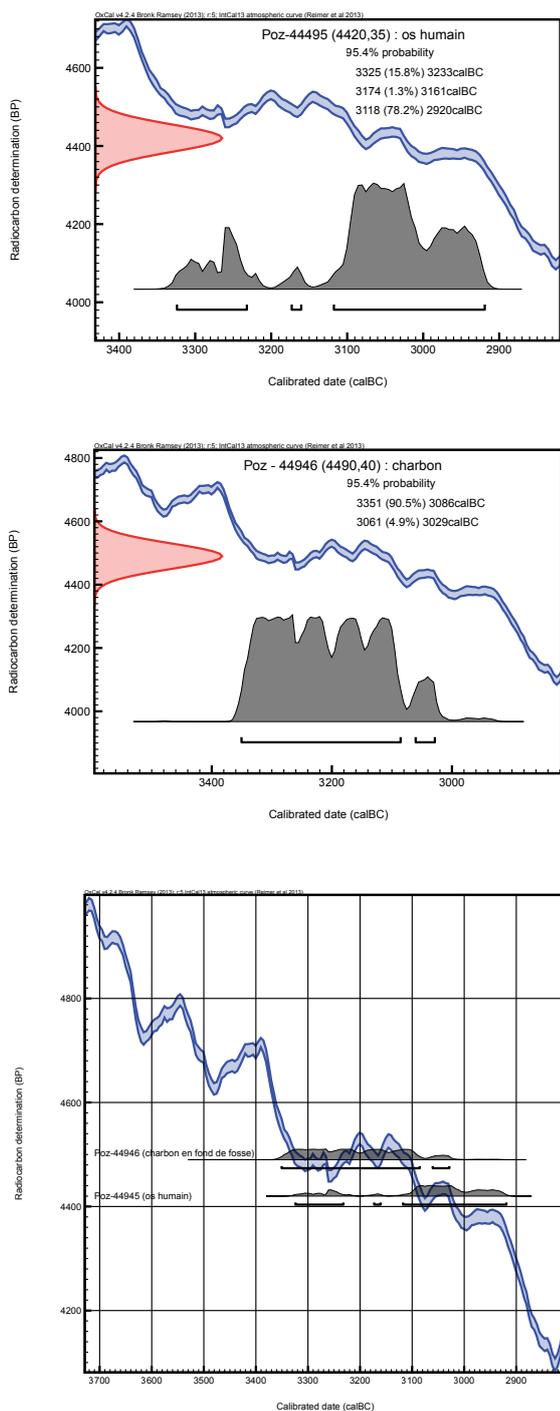


Figure 9 : Montage des diagrammes de datations sur os et charbon (DAO A. Hasler).

du site de la Mort-des-Anes à Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault), site qui a contribué, avec l'Avencas à Brissac, à la définition du Néolithique récent, considéré comme un terme de passage entre le Chasséen et le Néolithique final. A ce propos, on peut citer les récipients à cordons superposés de la fosse 153 du site des Terres-Longues à Trets ou de l'ensemble 3128 de Rousset – Le Plan, que Cédric Lepère intègre dans son étape E, calée chronologiquement entre 3650 et 3300 avant notre ère et dans laquelle il rassemble des sites considérés comme post-chasséens (Lepère, 2009, 2012).

On rappellera également que plusieurs ensembles de la plaine du Vistre à Nîmes dans le Gard, caractérisés par l'apparition des jarres à cordons sont calés chronologiquement entre 3600 et 3400, voire entre 3600 et 3100 avant notre ère (Escallon, 2008). Ils sont donc contemporains de la tombe de Cadarache et les travaux en cours dans le cadre du PCR « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise » indiquent que l'inhumation individuelle en fosse est une pratique bien attestée pour ces groupes antérieurs au Ferrières. La tombe en fosse de Cadarache, tout en constituant l'un des rares exemplaires de Provence, s'inscrit bien au sein des pratiques funéraires connues pour le début du Néolithique final du Sud-Est.

L'INDUSTRIE LITHIQUE

Trois éléments lithiques ont été découverts dans le silo, un éclat en silex désilicifié de couleur beige, un fragment mésial de lamelle et une hache polie (fig. 10). Cette dernière a été trouvée sous le corps, les deux autres éléments ont été mis au jour dans le comblement de la structure.

Le fragment de lamelle (23,5 x 8 x 2 mm) est en cristal de roche (quartz hyalin), sa section est trapézoïdale dissymétrique, les bords sont concaves et arrondis/lisses (ils ne sont pas retouchés, mais ils ne sont pas coupants comme les bords bruts d'une lamelle en silex). Les nervures sont relativement rectilignes et parallèles, le code de débitage des enlèvements de la face supérieure est (2-1-2'). Des ondulations présentes sur la face supérieure se sont répercutées sur la face inférieure lors du débitage de la pièce, une retouche (petite coche) est visible en partie proximale du bord droit.

La hache polie est en roche alpine métamorphique de couleur verte (communication orale de J.-L. Guendon). Les bords sont convexes, la coupe transversale est globalement quadrangulaire, le talon et le tranchant sont cassés. La pièce mesure 123 x 46 x 29 mm, le rapport longueur/largeur est de 2,67, le rapport largeur/épaisseur est de 1,58. La largeur du tranchant devait approcher 30 mm (une seule extrémité du tranchant est conservée, mais on peut calculer sa largeur approximative grâce à la convexité des bords). L'angle du biseau forme environ 50°, l'angle de divergence des bords mesure entre 25° et 30° (il est difficile de le calculer car les bords sont convexes), le tranchant, les côtés et une partie d'une face sont polis.

Comme le souligne M. Pellissier dans son mémoire de DEA, en Provence, les haches polies ne sont pas rares dans les sépultures de la fin du Néolithique tout comme les objets en quartz hyalin. Mais, ces derniers sont souvent des pendeloques, ce qui ne semble pas être le cas de ce fragment non perforé. Pour ce qui est des supports lamellaires, ils sont très rarement représentés en cristal de roche, l'élément transformé en pendentif à la grotte Jean Bard, à Tourves dans le Var, étant une exception (Pellissier, 1998).



Figure 10 : Hache polie et lamelle en quartz hyalin (DAO J.-P. Sargiano).

CONCLUSION

Si quelques exemples d'inhumation au sein de structures domestiques sont disponibles en Provence pour le Néolithique final, les cas de telles découvertes restent rares, les contextes avérés se limitant à Jonquièrre 1 à La Fare-les-Oliviers (Sargiano et Bouttevin, 2011), au Clos de Roque à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume avec deux corps dans deux fosses (Remicourt et al., 2014). Les corps, tout en étant dans des structures domestiques en cours de comblement, y avaient été déposés en position fléchie. La particularité de la position du sujet de Cadarache constitue alors une première régionale. Des sites méridionaux comme ceux des Martins à Roussillon dans le Vaucluse, du Crès à Béziers dans l'Hérault ou des Plots à Berriac dans l'Aude, (Schmitt, 2015) ou plus lointains comme celui de Gougenheim dans le Bas-Rhin (Lefranc et al., 2010) comportent toutefois des similitudes, illustrant la perduration

d'un phénomène apparaissant au Néolithique moyen. Plusieurs fosses-silos transformées en sépultures ont en effet livré des sujets dans des positions atypiques : membres supérieurs en abduction totale et flexion au-dessus du crâne, membres inférieurs fléchis contre le bord de fosse... Ces positions laissent envisager, à l'instar de la découverte de Cadarache, une chute des corps du haut de la fosse et une absence de « rangement » ultérieure. Ces quelques exemples illustrent toutefois de véritables gisements funéraires, comprenant quelques dépôts dans des fosses à stockage réutilisées ou, selon certains chercheurs, creusées à l'identique mais immédiatement dévolues à des fins funéraires. Dans le cas de Cadarache, il est difficile de rattacher cette fosse à un contexte particulier compte tenu de la vision partielle que nous avons du site : s'agit-il d'une zone funéraire, qui se serait développée dans les parties non explorées, au nord ou au sud, s'agit-il d'un dépôt isolé au sein d'un contexte domestique ?

BIBLIOGRAPHIE

- Balestin B.
2010 : *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, in *Actes de la IIe table ronde interdisciplinaire « Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire*, Dijon, éditions Universitaires de Dijon, 234 p.
- Boulestin B.
2012 : Champ de la discipline : concepts et mise en œuvre, in L. Bonnabel (dir.), *Archéologie de la mort en France*, Paris, La Découverte, p. 24-41.
- Bruzek J.
2002 : A method for visual determination of sex, using the human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology*, n°117, p. 157-168.
- Escallon G.
2008 : La céramique du Néolithique final de la Plaine du Vistre. 1ère partie : le Néolithique récent ou Néolithique final 1, in J.-Y. Breuil (dir.), *Espace rural et occupation du sol de la région nimoise de la Préhistoire récente à l'époque moderne, rapport d'activités scientifiques, Bilan 2006-2008 de Projet Collectif de Recherche*, Nîmes, Service Régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, p. 81-113.
- Lauwers M., Zémour A.
À paraître : *Qu'est ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la préhistoire à nos jours*, in *Actes des XXXVIe Rencontres d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, 13, 14 et 15 octobre 2015.
- Lefranc P., Denaire A., Chenal F., Arbogast R.-M.
2010 : Les inhumations et les dépôts d'animaux en fosses circulaires du Néolithique récent du sud de la plaine du Rhin supérieur, *Gallia-Préhistoire*, 52, p. 61-116
- Lemerrier O., Furestier R., Blaise E.
2010 : Du Néolithique moyen au Néolithique final sur le site de Gardanne-Font de Garach (Bouches-du-Rhône), in O. Lemerrier, R. Furestier, E. Blaise (dir.), *4e Millénaire. La transition du Néolithique moyen au Néolithique final dans le Sud-Est de la France et les régions voisines*, Lattes, ADALR, p. 75-90.
- Lepère C.
2009 : *Identités et transferts culturels dans le domaine circumalpin : l'exemple des productions céramiques chasséennes*, Thèse de doctorat, université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1273 p. (2 vol.).
- Lepère C.
2012 : Chronologie des productions céramiques et dynamiques culturelles du Chasséen de Provence, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 109, n°3, p. 513-545.
- Loison G., Fabre V., Villemeur I.
2003 : Structures domestiques et aménagements funéraires sur le site chasséen du Crès à Béziers (Hérault), *Archéopages*, n°10, p. 32-39.
- Pellissier M.
1998 : *Pratiques funéraires en Provence du Néolithique final au premier âge du Fer*, Mémoire de DEA, Université de Provence, Aix-Marseille I, Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale, U.F.R. Civilisations et Humanités, 805 p.
- Rémicourt M., Andrieu-Ponel V., Audibert C., Baradat A., Battentier J., Blaise E., Bonnardin S., Caverne J.-B., Fernandes P., Furestier R., Girard B., Lachenal T., Lepère C., Locatelli C., Martin L., Parisot N., Ponel P., Pousset D., Rué M., Schmitt A., Sénépart I., Thirault É.
2014 : Les occupations pré- et protohistoriques du Clos de Roque à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dans le Var, in I. Sénépart, F. Léandri, J. Cauliez, T. Perrin, E. Thirault (dir.), *Chronologies de la Préhistoire récente dans le Sud de la France. Acquis 1992-2012. Actualité de la recherche, actes des 10e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, (Porticcio, 18 au 20 octobre 2012)*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 523-548.
- Sargiano J.-P., Bouttevin C.
2011 : La Fare les Oliviers, Jonquières 1, déviation de la RD 10, *Bilan Scientifique Régional, DRAC-SRA-PACA*, Aix-en-Provence, p. 123.
- Schmitt A.
2015 : Pratiques mortuaires en fosse au néolithique moyen dans le midi de la France : caractérisations et éclairages interprétatifs, *L'Anthropologie*, vol. 119, issue 1, January-March 2015, p. 1-37.



